



Le Bulletin

INFOS COTE D'OR

✉ : cgt.021@cp.finances.gouv.fr
site Internet : www.tresor.cgt.fr/21

Septembre-Octobre 2006

Numéro 94

Dans ce numéro

- 1 CAP du 8 septembre 2006.
- 2 Vos représentants CGT.
- 3 Rencontre avec les personnels.

CAP révisions de notes du 8 septembre 2006

Le 8 septembre 2006, la TPG a réuni les CAP d'agents, de contrôleurs et d'inspecteurs pour examiner les recours sur les notations 2006.

Catégorie C : un seul dossier à l'ordre du jour.

Malgré les promesses (orales et écrites) du chef de poste lors de la notation 2004, une ARP2 s'est vue attribuer une note pivot en 2005 puis une valorisation de 0,02 en 2006. Cependant, cette augmentation peut être insuffisante pour figurer en bonne place sur un tableau d'avancement. La TPG, s'appuyant sur la rigidité de la chef de poste, est restée inflexible et a refusé d'accéder à la demande de l'agent. Seule, la CGT a voté contre la décision de la Direction.

Catégorie B : 2 dossiers étaient présentés aux élus du personnel.

Ils concernaient des agents qui estimaient à juste titre avoir été lésés par le système de quotas et de rotation des notes. De plus, l'un de ces dossiers était motivé par les propos du notateur qui refusait de dépenser de précieux points pour un agent quittant le service par mutation. Ce genre de pratique est intolérable, d'autant plus que le même agent arrivant dans son nouveau poste risque de devoir faire ses preuves encore au moins une année supplémentaire. Nous l'avons donc dénoncée encore une fois face à la Direction qui fait de son mieux pour nous laisser croire que cette réforme de la notation est bénéfique pour tous les agents. Contrairement aux Cadres C, les deux dossiers présentés en B ont reçu un accueil favorable : une augmentation de 0.02 a été proposée dans les 2 cas. Les élus CGT se sont abstenus estimant que le système actuel bride excessivement les possibilités de revalorisation de la note après appel, les « restes » de l'enveloppe globale étant forcément insuffisants du fait de la petitesse de l'enveloppe elle-même.

En cette rentrée scolaire, il a été beaucoup plus facile à certains d'obtenir 180 points de NBI qu'à de modestes agents d'obtenir le petit coup de pouce leur permettant d'espérer une cadence d'avancement normale.

Catégorie A : une seule demande avait été formulée par un chef de poste, portant à la fois sur la note chiffrée et les appréciations de la TPG. La motivation était une dégradation relative de la note et des appréciations entre 2005 et 2006, sans justification véritable dans l'entretien annuel ni dans l'appréciation des objectifs.

Après discussion, la TPG a accepté de réévaluer la note du demandeur (+0,02 au lieu de +0,01) mais sans modifier ses appréciations.

A une question d'un représentant du personnel, Mme ESCARD a tenu à affirmer que l'appartenance syndicale n'a aucune influence sur la notation (?).

Questions diverses : a été évoquée à ce titre la récente nomination d'une chargée de mission en renfort à la Recette Municipale de Dijon. En effet, cette désignation est

(suite au verso)

CONTACTS

Vos élus CGT en CAP :

Agents de recouvrement (AR-ARP2-ARPI) : PETEY Marie-Claude (TG Dépôts), GONTHIER Patrice (T. CHU), CHOUMETTE Dominique (TG Recouvrement-Gestion), BAILLY Catherine (TG-Pensions), LOMBARD Sylvie (TG Suppléance), BLANCHE Michèle (T. Chenôve).

Contrôleurs : MONIN Pierre-Yves (TG-DI), BOURDIN Arnaud (TG-DI), CLERE Jean-Claude (TG DI), PETIT René (TG Suppléance).

Inspecteurs : GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française), ANGLADE Pierre (TG-DI).

Vos représentants CGT en CTPL :

ANGLADE Pierre (TG-DI), BAILLY Catherine (TG-Pensions), GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française), CLERE Jean-Claude (TG DI), GONTHIER Patrice (T. CHU), GENELOT Ludovic (T. Genlis).

Vos représentants CGT au Comité Hygiène et Sécurité (CHS-DI) : BOURDIN Arnaud (TG-DI 03-80-59-26-14) et GONTHIER Patrice (T. CHU 03-80-29-33-50).

Vos représentants CGT au Comité Action Sociale et Sanitaire (CDAS) : SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve 03-80-54-07-20) et PETEY Marie-Claude (TG Dépôts 03-80-59-27-18).

intervenue alors que des demandes de mutation sont en attente sur le poste d'adjoint. Interrogée sur ce point, la TPG a déclaré que cet état de fait ne saurait préjuger la future décision de mutation.

En conclusion, 3 dossiers sur 4 ont été révisés à la hausse, ce qui montre bien que le recours n'est pas une chose inutile. Les personnes disposent de 2 mois à compter de la notification de la décision de la TPG pour faire éventuellement un recours auprès de la CAP nationale.

Rencontre avec les personnels les 2 mars et 8 juin 2006

T. DIJON-SUD :

Très bonne participation avec 17 personnes présentes.

Installation : éternel problème de stores, impossibles à installer en extérieur ; Moquettes insalubres (15 ans d'âge)

« Le mur de la honte » Infiltration d'eau coté-est : le mur a été démonté et laissé en l'état, donc plus d'isolation en plus des infiltrations. Déjà constaté par la directionsans suite !

Interrogation principale : le futur déménagement à la Boudronnée !

Aucune communication, donc de nombreuses questions :

Y aura-t-il une seule entité Nord-Sud ? Quelle communication avec les agents ? Quel choix sera donné ?

Des mutations prioritaires seront-elles proposées ? Dans quelles conditions vont cohabiter Trésor et Impôts ?

Lors du dernier regroupement Dijon est-ouest, des propositions concrètes avaient été proposées, qu'en sera-t-il cette fois ?

Concernant le courant, pourquoi privilégier des stages téléphones (non demandés), à des personnes d'expériences, au détriment d'autres stages. Ou, l'assistance téléphonique est-elle le seul avenir du trésor !

T. DIJON-NORD :

Moins de public, mais autant de questions !

Installation : même problème de stores que Dijon Sud. Est-ce que la climatisation à eau n'est pas envisageable ? Tous ces problèmes ont déjà été signalés maintes fois sur le cahier Hygiène et Sécurité (notamment 40°C l'été dernier), évoqués lors de séances du CHS mais jamais traités autrement que par le mépris. Les agents comprendraient mal que les mesures nécessaires ne soient prises qu'au moment de la grande transhumance des différents services dijonnais. L'accueil du public est trop exigü, et très bruyant. Le stress engendré par ces désagréments n'est pas pris en compte par la direction, malgré

Une solution d'accueil du public dans le S.A.S d'entrée, entre les vents et l'ascenseur, a été proposée pour les échéances d'octobre et novembre, dans des conditions indignes et méprisables, pour les employés comme le public.

Concernant le déménagement futur, les mêmes questions que Dijon-Sud avec encore moins de réponses par la hiérarchie locale!

Les salariés de ces postes sont en droit d'exiger la transparence la plus totale sur leur devenir au sein des locaux de la DGI. Interpellée sur ce sujet lors d'une récente CAP, Madame Escard s'est d'ailleurs engagée à communiquer directement avec les personnels. Directement ? Oui mais quand ?

T. OPHLM :

Réfection des sols et papiers peintures pour cette année. Une meilleure isolation serait souhaitable.

Communication inexistante de notre direction, qui privilégie les demandes ponctuelles sans donner d'orientation précise sur les missions futures. Les demandes impérieuses de statistiques sont beaucoup plus nombreuses que les conseils sur la gestion.

Discussion sur les futurs déménagements : pour information.

Point sur Hélios : le plus tard sera le mieux ! ! ! !

Point ressenti comme positif sur l'ORE qui semble privilégier les postes urbains....à voir !

T. CHU :

Entretien des locaux très insuffisants. Cette trésorerie étant assez vaste et située sur 2 niveaux, le coût réel d'un entretien correct dépasse le montant de l'enveloppe généreusement allouée par la direction locale

Point sur Hélios : pas pressant ! Par contre le prétexte d 'Hélios empêche l'évolution de l'application HTR (plus de maintenance) alors qu'à l'heure actuelle la preuve qu'Hélios puisse gérer un CHU de la taille de celui de Dijon de façon infaillible reste à faire. Effectifs en baisse par rapport à l'an dernier ?

T. RECEY SUR OURCE :

Dans des locaux en bon état, les agents du poste travaillent désormais avec Hélios. Si les personnels sont satisfaites de la convivialité de l'application, ils reconnaissent qu'il subsiste de très nombreux problèmes souvent résolus par des maintenances régulières.

T. LAIGNES :

Toujours en gestion conjointe, la Trésorerie semble en sursis. Les deux agents du poste ont des problèmes pour choisir leurs congés en raison de l'insuffisance de l'effectif.

T. CHATILLON SUR SEINE :

Les agents nous ont parlé de leurs problèmes quotidiens avec notamment des insuffisances quant au chauffage. En outre, les personnels nous ont fait part de leurs inquiétudes face à l'avenir du Trésor Public.